







<b>PROGRAMME TP OVT</b>	
<b>DUREE MINIMALE DE FORMATION :</b>	<b>282heures+ 7 heures d'examen.</b>
<b>OBJECTIF</b>	En vidéoprotection, l'opérateur visionne, analyse, exploite des images émanant de tout système pour sécuriser des personnes, des lieux, des espaces ou des bâtiments. Il déclenche et suit les différents types d'intervention. Sur les sites télésurveillés, il réceptionne, traite rapidement et efficacement des alarmes provenant des systèmes de sécurité (alarmes intrusion, incendie, technique), couplés ou intégrés à des dispositifs de vidéoprotection
<b>PREREQUIS</b>	- Être âgé de 18 ans être titulaire d'une autorisation préalable du CNAPS ou d'une carte professionnelle en cours de validité + Niveau de français correspondant au B1 du CRCL (tests réalisés au centre).
<p>L'ensemble de ces modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 (bac technique) d'opérateur en vidéoprotection et télésurveillance.</p> <p>Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :</p> <p>CCP – Sécuriser des personnes, des lieux et des biens à l'aide de moyens de vidéoprotection = module 1 + module 2. Durée : 147h00</p> <p>CCP – Gérer la sécurité des personnes et des biens au moyen d'un dispositif de télésurveillance et réguler l'organisation des interventions = module 1 + module 3. Durée: 171h00</p> <p>A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter à l'autre CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de la validité du titre.</p> <p>La réussite au CCP 1 permet l'obtention de la carte professionnelle d'opérateur en vidéoprotection La réussite au CCP 2 permet l'obtention de la carte professionnelle d'opérateur en télésurveillance</p>	
<b>NOMBRE DE STAGIAIRES :</b>	
<p>Minimum : 04 stagiaires, Maximum : 12 stagiaires</p>	
<b>ADRESSE DE LA FORMATION :</b>	
<p>- 55 rue Ronsard 83000 TOULON - 201 route de la seds parc du relais bat a 13127 VITROLLES - 5A rue du chalet 138 MARSEILLE</p>	
<b>MODALITES D'ACCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette formation est accessible à toute personne qui remplit les pré-requis ci-dessus.</li> <li>- Formation accessible aux personnes en situation d'handicap qui remplissent les pré-requis ci-dessus.</li> </ul>
<b>SANCTION</b>	TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU 4 (BAC TECHNIQUE) D'OPERATEUR EN VIDEOPROTECTION ET EN TELESURVEILLANCE
<b>MODALITES DE VALIDATION</b>	<b>Les modules sont évalués sous forme de QCM et/ou questions ouvertes. Les modules pratiques sont évalués à l'aide d'une grille certificative. Les résultats obtenus sont reportés sur un document de suivi des évaluations des stagiaires.</b>
<b>DELAIS D'ACCÈS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délai d'accès 3 mois sous réserve de validation des prérequis</li> <li>• 1 session organisée tous les 6 mois.</li> <li>• Pour toutes demandes d'inscription, nous contacter</li> </ul>
<b>ACCESSIBILITE HANDICAP</b>	<div style="display: flex; flex-wrap: wrap; gap: 10px;">     </div> <p>Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.</p>
<b>TARIFS</b>	<b>Nous consulter</b>



### **Socle de base**

- Module secourisme
- Module environnement juridique
- Module gestion des conflits
- Module stratégique

### **Spécialité surveillance par des systèmes électroniques de sécurité – Télésurveillance**

- Module gestion des risques
- Module station de télésurveillance
- Module systèmes de sécurité électroniques
- Module structure des traitements
- Module comportement vis-à-vis du client

### **Spécialité vidéoprotection**

- Module environnement juridique de la vidéoprotection
- Module prévention des risques terroristes
- Module prévention des autres risques d'atteinte aux biens et aux personnes
- Module vidéoprotection
- Stage de mise en situation pratique



**MATERIEL NECESSAIRE A LA FORMATION**

Déroulement et méthodes : Théorie en salle , cas concret, face à face pédagogique, mise en situation, QCM  
D'entraînement

Moyens pédagogiques : Théorie : Support Audio visuel, documents stagiaires Pratique : Extincteurs, SSI, PC Sécurité équipé Vidéosurveillance...

**VERIFICATION DES ACQUIS DURANT LA FORMATION**

- Fiches d'évaluation théorique (QCM) 2 évaluations MINIMUM
- Fiches d'évaluation pratique : 1 évaluation par CCP

**MODALITÉS DE VALIDATION DES ACQUIS**

Les modules sont évalués sous forme de QCM et/ou questions ouvertes. Les modules pratiques sont évalués à l'aide d'une grille certificative. Les résultats obtenus sont reportés sur un document de suivi des évaluations des stagiaires

**DEBOUCHES :**

- **Débouchés métiers** : Agent de sécurité opérateur-agent d'exploitation (SCT1)

**Suite de parcours** : Agent de maîtrise, ou chef d'équipe (SCT2), après 2 ou années d'expérience